

Jean-Pierre Bemba de retour à Kinshasa avec des ambitions présidentielles

Libéré par la CPI, l'ancien chef de guerre entend succéder à son rival Joseph Kabila

Il avait quitté Kinshasa en candidat à la présidentielle défaits, ses miliciens vaincus par les éléments de la garde présidentielle de Joseph Kabila. Onze ans plus tard, mercredi 1^{er} août dans la matinée, Jean-Pierre Bemba s'est posé sur le tarmac de l'aéroport international de la capitale congolaise. Puis il a traversé une partie de la mégapole où une foule compacte s'était formée autour de son cortège étroitement surveillé par les forces de sécurité, qui ont jeté des gaz lacrymogènes.

Après un exil au Portugal et dix ans passés à la prison de La Haye où les juges de la Cour pénale internationale (CPI) l'ont acquitté, en juin, d'accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, «l'enfant du pays», âgé de 55 ans, bouleverse, par sa simple présence, l'échiquier politique congolais. L'ancien homme d'affaires devenu chef de guerre, puis vice-président (2003-2006) est toujours sénateur et patron de son parti, le Mouvement de libération du Congo, qu'il a continué de diriger depuis sa cellule. Il doit déposer sa candidature à l'élection présidentielle censée se tenir le 23 décembre, avec deux ans de retard.

«*Je souhaite conquérir le pouvoir par les urnes*», avait-il déclaré au *Monde* quelques jours avant son retour. Mais le pouvoir va-t-il lui permettre de se présenter? La Majorité présidentielle, par la voix de son porte-parole, André-Alain

Atundu Liongo, a rappelé que la loi électorale congolaise interdisait à toute personne condamnée pour corruption de se présenter à la magistrature suprême.

Une allusion claire à la deuxième affaire toujours en cours à la CPI, qui doit le juger à la rentrée, pour subornation de témoins. «*Il est évident, pour tout esprit normalement constitué, que la subornation de témoins est une corruption de témoins*», a-t-il déclaré. Ce que contestent vigoureusement Jean-Pierre Bemba et les cadres de son parti, qui se disent déterminés à déposer cette candidature dès le 2 août.

Joseph Kabila, toujours à la tête de l'Etat malgré la fin de son dernier mandat il y a deux ans, continue d'entretenir le mystère sur ses intentions. Selon la Constitution, il ne peut pas briguer un troisième mandat. Mais, comme à son habitude, le président joue avec le temps et les pressions diplomatiques. Tente de surprendre pour mieux dérouter ses adversaires.

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 8 août. Pour l'instant, la Majorité présidentielle n'a toujours pas de porte-drapeau. M. Kabila feint de consulter sa base et a annulé, au dernier moment, ses entretiens avec le secrétaire général de l'ONU, le président de la Commission de l'Union africaine et avec plusieurs de ses homologues de la région. Il est

isolé sur la scène internationale, et ses relations avec certains chefs d'Etat de la région se sont tendues. «*Seul lui décidera en fin de compte, et la seule incertitude, c'est de savoir qui sera notre champion*», dit l'un de ses conseillers.

Quel sera l'impact politique du retour de M. Bemba? «*On l'a affronté sur le plan militaire et sur le plan électoral. On l'a battu à chaque fois. Et je doute qu'il parvienne à unir une opposition qu'on a émietlée*», poursuit cette même source.

Fragiliser l'opposition

Depuis au moins deux ans, les stratèges du régime de Joseph Kabila se sont employés à fragiliser les chefs de file de l'opposition. Il y a eu la compromission de l'UDPS, le parti de feu Etienne Tshisekedi, qui a tenté de négocier secrètement une place au gouvernement. Et le recours à la justice pour condamner et tenir à l'écart du pays Moïse Katumbi, autrefois allié de Kabila.

L'ancien gouverneur du Katanga, exilé en Europe, a lui aussi annoncé une fois encore son intention de rentrer en RDC pour déposer sa candidature. L'unité de l'opposition est aussi incertaine que la tenue en décembre d'élections libres, censées ouvrir la voie à la première alternance politique pacifique de l'histoire du pays. ■

JOAN TILOUINE